

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/04/2025

2025-04-03

L'an deux mille vingt quatre le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. ESSERTEL Cédric, Mme LEROY Nadine, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

Procuration(s):

Mme LECLOUX Aurélie, M. CHAUVE Jean-Paul

Etai(ent) absent(s):

M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line

Etai(ent) excusé(s):

Mme LECLOUX Aurélie, M. CARTERON Philippe, M. CHAUVE Jean-Paul

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme SENDRA Valérie

Nombre de suffrages exprimés:

En exercice: 14

Présents: 09

Absents: 05

NOMBRE DE MEMBRES

Pour: 11 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation 24/03/2025

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) BUDGET GENERAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L. 2222-3;

Vu la délibération 2023 57 du 18 octobre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le

ID: 042-214200305-20250401-20250403-DE

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Il est présenté le CFU 2024 pour le Budget Général au Conseil municipal lequel se résume en un résultat de clôture de :

- Investissement : déficit de - 36 617, 56 €

- Fonctionnement : excédent de 424 555, 55 €

Copie certifiée conforme.

A Bussy-Albieux, Le 01 Avril 2025

La Secrétaire de Séance Valérie SENDRA Le Maire Serge DERORY

17 AVR. 2025 numériquement